



**CENTRE
HOSPITALIER**
INTERCOMMUNAL
REDON-CARENTOIR



Le CHI Redon-Carentoir certifié en A



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Qu'est-ce que la certification ?

Mise en œuvre par la Haute Autorité de Santé (HAS), la certification est un dispositif d'évaluation obligatoire pour tous les établissements de santé publics et privés français, quelle que soit leur taille et leur activité. Effectuée tous les quatre à six ans par des professionnels mandatés par la HAS, son objectif est de porter une appréciation indépendante sur la qualité et la sécurité des soins dispensés et l'ensemble des prestations délivrées par les hôpitaux et cliniques en France.

La HAS publie sur son site web les rapports de certification de l'ensemble des établissements de santé afin de rendre accessible au plus grand nombre l'information contenue dans ces rapports et de permettre aux établissements d'identifier leurs marges d'amélioration.

En savoir plus : www.has-sante.fr

La Haute Autorité de Santé vient de certifier, sans aucune réserve ni recommandation, le Centre hospitalier intercommunal Redon-Carentoir. Cette décision distingue le très haut niveau de qualité et de sécurité des soins dispensés au CHI Redon-Carentoir. Elle récompense la mobilisation et l'engagement des équipes au service des patients pris en charge.

Une certification nationale

Autorité indépendante à caractère scientifique, la Haute Autorité de Santé (HAS) a, entre autres missions, celle d'évaluer les établissements de santé en fonction de critères prédéfinis. Cette procédure exigeante est fondée sur la production d'un certain nombre de documents mais surtout sur la visite in situ et pendant plusieurs jours d'une équipe composée d'experts médicaux, paramédicaux et gestionnaires.

Au terme de ce processus, est délivrée une certification qui est accompagnée d'une notation allant de A (cotation la plus haute) à E. Dans le pire des cas, un établissement peut ne pas être certifié.

Tout établissement de santé doit se plier à cette démarche d'évaluation dont l'objectif est d'apprécier le niveau de performance et de sécurité des établissements, de leur imposer si nécessaire des actions d'amélioration et d'harmoniser les pratiques au niveau national en se fondant sur les plus efficaces ainsi que sur des normes de qualité, établies notamment par la HAS.

Le Centre hospitalier intercommunal Redon-Carentoir certifié par la Haute Autorité avec la note maximale

Le Centre hospitalier intercommunal Redon-Carentoir vient d'obtenir cette certification assortie de la note maximale A.

Peu nombreux sont les hôpitaux parvenant à ce résultat qui met en valeur le fort engagement des professionnels de l'établissement et la qualité de leur travail pour offrir une prise en charge et des soins de qualité aux usagers et à leur famille. Ce résultat témoigne également du dynamisme du centre hospitalier, qui développe continuellement son offre de soins dans un contexte global de démographie médicale pourtant sensible.